

hôpital en tension ou d'une procédure particulière d'hébergement, intervention de l'administrateur de garde, type d'établissement et motif du transfert en cas de transfert (tableau 5)

- L'appréciation par le médecin de l'adéquation du recours aux services des urgences (tableau 6)

Ces données sont déclinées par âge des patients à leur arrivée aux urgences et soit par régions françaises du service des urgences (tableaux 1 à 6), soit par la catégorie juridique de l'établissement hospitalier et selon son affluence le jour de l'enquête (tableaux 1b, 2b, 6b). La définition des régions est celle au moment de l'enquête. Les données sont présentées sous forme agrégées *i.e.* un nombre de patient correspondant à une modalité de réponse pour une des 12 catégories d'âge et une des 23 régions (4 regroupements de région ont été effectués pour cause d'effectifs trop petits). Dans la seconde série de tableaux, le nombre de patients correspond également à une catégorie d'âge et à une des 4 catégories juridiques (centre hospitalier régional universitaire, centre hospitalier ou autre établissement public, établissement privé à but non lucratif, établissement privé à but lucratif) croisée avec l'affluence le jour de l'enquête (40 patients ou moins, entre 40 et 80 patients, plus de 80 patients). L'heure d'enregistrement et les différents délais ont été transformés en tranches horaires. Cette présentation agrégée permet la restitution des résultats de l'enquête tout en garantissant le droit des patients quant au respect de leur vie privée. Pour les questions comportant un risque d'identification indirecte¹, les effectifs inférieurs à 3 patients sont remplacés par la mention « ND » ; pour ne pas permettre la déduction à partir des totaux de ces effectifs cachés, d'autres effectifs ont alors été masqués sur les lignes et colonnes correspondantes.

Les données présentées correspondent à ce que les équipes des structures d'urgences ont enregistré dans le système de collecte sécurisé et correction faite d'un taux de non réponse de 6 % ainsi que des défauts ponctuels de cohérence interne des informations.

L'interface internet fonctionne par simples clics, à travers un navigateur internet, sans langage de programmation :

- Depuis la page donnant la liste des ensembles de données, pointer sur l'un des liens pour ouvrir le tableau correspondant ; il est ensuite possible de passer d'un tableau à l'autre en pointant dans le bandeau supérieur de la page sur le numéro de tableau souhaité.
- La flèche de retour à la page précédente est fonctionnelle. Pour faire défiler les tableaux, les flèches, les boutons pages suivante et la mollette du pointeur sont fonctionnels. La largeur des colonnes peut être ajustée en plaçant le pointeur sur un trait de séparation puis en le déplaçant latéralement tout en maintenant appuyé. Il est possible de sélectionner avec le pointeur un segment de tableau et de copier-coller le contenu sélectionné dans un document, notamment un tableur.
- En plaçant le pointeur dans le bord supérieur droit du tableau, trois boutons « fonction » deviennent visibles : le premier affiche un descriptif détaillé du contenu, le second donne accès à différentes modalités d'export, le troisième pour un affichage en plein écran.

¹ Il s'agit des questions : heure d'enregistrement, mode d'arrivée, provenance, patient attendu, passage précédent aux urgences (24h, 7 jours), sexe du patient, domiciliation à l'étranger, situation assurantielle, motif de recours, circonstance de l'accident.

- Pour les tableaux 1 à 6, l’affichage par défaut est France entière et l’ensemble des questions couvertes par chaque tableau. Pour afficher les données d’une région, cliquer dans le cadre qui suit immédiatement « zone » au-dessus du tableau ; ceci a pour effet de déployer un menu déroulant dans lequel il est possible de sélectionner une région par pointer cliquer ou par action sur la flèche vers le bas et la touche entrée. Pour afficher les données de plusieurs régions, répéter l’opération. La liste des régions sélectionnées s’affiche dans le cadre qui suit « zone ». Pour désélectionner une région, pointer sur la croix qui suit le libellé dans la liste des régions sélectionnées. Le principe est le même pour sélectionner les données correspondant à une ou plusieurs questions couvertes par le tableau. Pour revenir à l’affichage par défaut, recharger la page avec la touche de fonction « actualiser » dans le bandeau du navigateur.
- Pour les tableaux 1b, 2b, 6b, l’affichage par défaut est tous âges confondus et l’ensemble des questions couvertes par chaque tableau. La méthode de sélection est identique à celle mentionnée ci-dessus.
- Les données sélectionnées peuvent être exportées dans un fichier (bouton fonction affichable dans le coin supérieur droit du tableau, cf. supra) ; l’export vers Excel est limité à 500 lignes, sinon utiliser le format CSV (séparateur point-virgule).
- L’export de l’ensemble des tableaux est aussi possible en utilisant leurs URL donné dans les onglets export ou tableaux de la page avec la liste des tableaux ; l’onglet API donne des précisions sur la mise en œuvre d’une API pour interroger les données.

La Datar propose sur son site internet un module d’édition en ligne de cartes à partir de données copiées collées dans une fenêtre dédiée à cet effet (<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=home>). En pratique, pour une première utilisation :

- Dans la page d’accueil, sélectionner « import de données » ;
- Dans la fenêtre qui s’ouvre, en haut à gauche du cadre du fond de carte, à la ligne niveau de la section référentiel géographique, sélectionner « Ancienne région (1972) » avec le un menu déroulant affiché en pointant sur la flèche vers le bas ;
- Sélectionner « Télécharger un fichier modèle » et accepter l’ouverture dans Excel : dans la feuille de calcul figure la liste des régions et leur code géographique officiel ;
- Copier-coller dans la colonne « vos indicateurs » de cette feuille Excel les valeurs calculées pour chaque région (après avoir trié par ordre alphabétique de libellé, si plus pratique) ; le terme « vos indicateurs » est remplacé par l’intitulé de la grandeur à cartographier ; les valeurs des régions rassemblées entre elles doivent figurer pour chacune de ces régions ;
- Copier-coller le bloc code-indicateur dans la fenêtre « 2 » dans le bloc en haut à gauche du fond de carte ;
- Pour intégrer la carte obtenue dans un document, sélectionner « exporter, réutiliser » du menu « actions » en haut à droite, puis dans le bandeau de gauche « mettre en page pour générer un PDF », avec la fonction capture d’écran copier-coller la carte.

Exemple de carte obtenue via l'éditeur en ligne disponible sur le site internet de la Datar

1 Taux de recours le 11/6/2013 pour 1000 habitants

